



JOURNEES SCIENTIFIQUES

L'UNIVERSITE, LEVIER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Al Hoceima, 12 et 13 mai 2016



Organisé par l'équipe de recherche "Gestion de l'Eau et de l'Environnement" de l'ENSAH, FSTH et la Commission Régionale des Droits de l'Homme d' Al Hoceima- Nador.

Conférences, Ateliers et Communications

Coordination

Samah AIT BENICHOUCHE, Ph.D.
Enseignant chercheur à l'ENSAH
samahaitbenichou@hormail.com

&

Naima EL YOUSSEFI
Cadre à la CRDH Al Hoceima-Nador
elyousfinaima@yahoo.fr

PRESENTATION

A la fin de la COP21 à Paris, le 12 décembre 2015, a été établi, par les 195 pays intervenant à la CCNUCC, l'Accord de Paris. Pour entrer en vigueur, ce dernier devra être formellement adopté et ratifié par 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales de GES. La COP22, qui sera organisée en novembre 2016 à Marrakech, aura pour objectifs de mettre en œuvre les outils de la COP21, de détailler les textes et procédures qui vont servir à faire vivre le traité de Paris.

D'autre part, le Maroc s'est engagé dans la COP21, par sa contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN), de réduire ses émissions de GES en 2030 de 32% par rapport aux émissions projetées pour la même année selon un scénario cours normal des affaires. Cet objectif correspond à une réduction cumulée de 401 Mt éq-CO₂ sur la période 2020-2030.

Pour réussir sa mission comme président de la COP22 et afin d'atteindre ses objectifs de CPDN, le Maroc doit impliquer les différents acteurs politiques, socio-économiques, universités et société civile.



DROIT DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT

Les changements climatiques (CC) présentent plusieurs menaces et affectent la qualité de vie de l'Homme (sécheresse, inondations, manque d'approvisionnement en eau, etc.), pourtant "l'environnement est un élément indispensable au bien-être de la personne et à la pleine

jouissance de ses droits fondamentaux" (déclaration de Stockholm).

Face à un tel constat, la société civile et plusieurs acteurs institutionnels s'engagent dans la mise en œuvre du droit à l'environnement au Maroc, dont le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).

Le CNDH met en œuvre dans le cadre des missions et des prérogatives qui lui sont attribuées, des plans d'actions qui visent la consécration du droit à l'eau, à l'environnement sain et au développement durable.

A ce titre, il a organisé en 2012 une conférence internationale à Dakhla sous le thème " pour l'effectivité du droit à l'environnement", qui a permis l'adoption d'un plan d'action en la matière.

Engagé dans le processus de réflexion et de sensibilisation sur ce thème -le droit à un environnement sain- le CNDH a participé à plusieurs conférences internationales et nationales.

Dans ce contexte, la Commission Régionale des Droits de l'Homme (CRDH) d'Al Hoceima-Nador, étant une structure régionale rattachée au conseil, a organisé en décembre 2015, une journée d'étude sur le thème : l'environnement et les droits de l'Homme. Cette activité a été organisée en partenariat avec la FSTH et la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Dans cet esprit, la CRDH d'Al Hoceima-Nador est partenaire avec l'équipe G2E de l'ENSAH et la FSTH dans l'organisation de ces deux journées d'études, prévues les 12 et 13 mai 2016.

OBJECTIFS DE L'EVENEMENT

Parmi les objectifs de cet événement:

- ✓ Nouer les liens de communication et de coopération entre les universitaires, les acteurs

socio-économiques et le tissu associatif afin de développer des mécanismes capables de limiter les effets des CC sur la région;

- ✓ Etudier l'accentuation des risques naturels dans la région par les CC et chercher des solutions d'atténuation;
- ✓ Travailler en collaboration avec les autorités régionales pour développer des mécanismes d'adaptation aux CC;
- ✓ Approfondir la conscience des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement;
- ✓ Promouvoir la politique régionale dans le domaine de l'environnement;
- ✓ Encourager les jeunes à participer à la défense et à la préservation de l'environnement.

CONFERENCES ET ATELIERS

Le 12 mai 2016, sera consacré aux conférences débattant sur les différentes facettes des CC. Les thèmes abordés seront :

- ✓ Enjeux et défis liés aux CC et aux émissions de GES. Approche scientifique;
- ✓ La contribution du Maroc à la COP21 (CPDN)
- ✓ Le rôle que joue le Maroc pour la réussite de la COP22;
- ✓ Le Droit de l'eau et politiques nationale et régionale pour s'adapter aux CC;
- ✓ Les Risques naturels et leur relation avec les CC à l'échelle régionale;
- ✓ La politique énergétique nationale et les Energies Renouvelables.

Le 13 mai, seront organisés des ateliers au profit de la société civile et des acteurs socioéconomiques. Dans ces ateliers seront partagées et échangées les expériences face aux défis du CC et le réchauffement planétaire.

Nous envisageons ainsi d'organiser, les ateliers suivants:

- ✓ Discussion des principes et des concepts fondamentaux liés au CC ainsi que l'arsenal juridique national régulant la protection de l'environnement ;
- ✓ Gestion intégrée de l'eau et impacts des CC;
- ✓ Les risques naturels, Adaptation et Atténuation des CC.

APPEL A COMMUNICATION

Les jeunes chercheurs et étudiants, désirant participer à cet événement, par des communications orales ou affichées, sont priés d'envoyer leurs résumés avant le **02 mai 2016** à l'adresse suivant:

journee.changementsclimatiques@gmail.com

Les résumés doivent porter sur les thématiques citées dans le programme ci-dessus.

PRESENTATION DES RESUMES

Les résumés doivent être envoyés selon les consignes ci-dessous :

- ✓ Titre : « Time New Roman » 12, Gras
- ✓ Auteur(s) & Email : Times New Roman, 10
- ✓ Résumé : « Time New Roman » 11, simple interligne.

Les communications par affiche doivent être soumises au format 80 x 100 cm.

PRIX ET MERITES

Des prix de mérites seront attribués aux deux meilleures présentations.

Les jeunes chercheurs et étudiants auront l'opportunité de rencontrer des représentants des autorités, décideurs locaux et régionaux, des

acteurs socio-économiques, des chercheurs de renommée scientifique et le tissu associatif œuvrant en matière d'environnement.

COMITE D'ORGANISATION

S. EL IDRISSE, (CRDH)
H. AMHAMDI, (FSTH)
N. EL YOUSSEFI (CRDH)
H. EL OUARGHI, (ENSAH)
S. AIT BENICHOU (ENSAH)
A. AIT BOUGHROUS, (ENSAH)
C. EL IDRISSE (CRDH)
M. KHATTABI (CRDH)
N. HIDOUCHE (CRDH)
Etudiants de l'ENSAH et de la FSTH

COMITE SCIENTIFIQUE

H. EL OUARGHI, (ENSAH) ;
H. AMHAMDI, (FSTH) ;
M.A. ABOULHASSAN, (ENSAH) ;
S. AIT BENICHOU (ENSAH) ;
A. AIT BOUGHROUS, (ENSAH) ;
S. BENGAMRA (ENSAH) ;
M. HIMI, (ENSAH) ;
M. ABOUSALLAMA (FPN) ;
M. BAGHOUR (FPN);
S. EL BERKANI (FPN);
K. ABERKANI, (FSTH)

PARTENAIRES

Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) d'Al Hoceima-Nador;
Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima;
Faculté des Sciences et Techniques d'Al Hoceima;
Faculté Pluridisciplinaire de Nador;